



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NUMÉRO 2025-002

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 12 mai 2025 à 19h30, au 220, boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 3 927 136 / en face du 800, rue Notre-Dame / Zone agricole Af/a-1

Demande numéro 2025-002, faite le 15 avril 2025, par Mme Chantal Frenette et M. Patrick Defoy propriétaires du lot 3 927 136, lequel est situé en face du 800, rue Notre-Dame, en regard d'un projet de construction d'une remise à des fins agricoles de 1250 pieds carrés ce qui contrevient aux normes prescrites aux articles 7.1 et 7.4 du Règlement de zonage 139-2015.

Toute personne intéressée pourra, avant que le conseil ne prenne sa décision sur cette demande, transmettre ses commentaires par écrit avant le 9 mai 2025 12h00 (midi) à la Municipalité de Saint-Casimir 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : rene.savard@saint-casimir.com

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 25^e jour d'avril 2025


René Savard
Directeur général et greffier-trésorier

